

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2017/2673(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes de commercialisation pour les bananes, des dispositions relatives au contrôle du respect de ces normes de commercialisation et des exigences relatives aux communications dans le secteur de la banane; rectification de certaines versions linguistiques du règlement d'exécution (UE) n° 1333/2011	
Complétant 2006/0269(CNS)	
Sujet 3.10.06.01 Fruits, agrumes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Evénements clés			
03/05/2017	Publication du document de base non-législatif	C(2017)02827	
03/05/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
17/05/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/07/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2673(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/8/09870

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2017)02827	03/05/2017	EC